

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 25 septembre 2006

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. BAZIN - Mme JARZAGUET - M. JAPIOT - M. BRIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - M. F. HELIE - Mme THYEBault - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE**Membres excusés** : M. J.P. GILLOT (pouvoir M. MARTIN) - Mme SEGUIN-FILLEY (pouvoir Mme BESSIS) - M. IZIMER (pouvoir M. PRIBETICH)**Membres absents** :**OBJET
DE LA DELIBERATION****Conservatoire National de Région - Acquisitions d'instruments de musique et de matériels pédagogiques - Programme 2007 - Demandes de subventions**

Madame Roy, au nom des commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le Conservatoire National de Région rayonne bien au-delà des limites de la commune de Dijon. Aussi, est-il de plus en plus sollicité tant en ce qui concerne l'enseignement que la diffusion musicale.

Il convient de rappeler que 43 % des élèves de cet établissement sont domiciliés hors Dijon alors que la Ville supporte à elle-seule 60% environ des coûts de fonctionnement.

Par ailleurs, compte tenu de son rayonnement et de la qualité reconnue de ses enseignements, il y a lieu de veiller au renouvellement régulier des équipements et des matériels pédagogiques.

Dans ces conditions, il apparaît souhaitable de solliciter la participation de l'Etat ainsi que des collectivités dont sont issus une part importante des élèves du Conservatoire, sous forme de subventions, pour l'acquisition, en 2007, d'instruments de musique et de matériels pédagogiques.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 – solliciter, auprès de l'État, de la Région Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, les aides susceptibles d'être attribuées à la Ville, au taux maximum, pour l'acquisition d'instruments de musique et de matériels pédagogiques destinés aux élèves du Conservatoire ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,**

Alain MILLOT